

Conférences Astana Flor Expo
14 avril 2016

1. Olivier Damée, paysagiste DPLG, Landscape adviser for the French Government.
2. DVA Paysagistes, – 12&12 bis rue Mélingue 75019 Paris- France
3. d.v.a@dvapaysages.com, olivier.damee@dvapaysages.com
4. Innovations techniques en matière de paysage pour résoudre des problématiques écologiques en ville : qu'est-ce qu'une ville écologique ?

Il n'existe pas de définition officielle pour la ville écologique, mais nombre de sommets et organismes, nationaux et internationaux, établissent des critères pour l'évaluation de la durabilité des villes. Ces indicateurs, dont le choix varie selon les pays et les organismes, édifient ensemble la notion de ville écologique. Ce sont des critères quantitatifs qui sont le plus souvent communiqués : le plus connu est le chiffre alarmant des émissions gaz à effet de serre, mais nous ne devons pas omettre les critères qualitatifs dans l'évaluation de la ville écologique car ils témoignent du bien être des citoyens (par exemple, le BNB, bonheur national brut). Cependant leur mesure est plus difficile à apprécier.

La notion de ville écologique recouvre donc des dimensions plurielles : de la limitation des émissions carbone à la mixité sociale en passant par la gestion des eaux usagées, les villes actuelles ne remplissent pas tous les critères. Eau, alimentation, énergie, gaz à effet de serre, déchets, relations sociales, création d'emplois, foncier, biodiversité, empreinte écologique sont autant d'enjeux pour la construction d'une ville soutenable.

Pourquoi travailler sur la ville ? Parce que plus de 50% de la population mondiale vit en ville. Elles cristallisent les enjeux de la crise écologique actuelle et face à elle, il faut innover en matière de paysage urbain.

C'est dans cette démarche que notre agence de paysage DVA, pense la ville selon les multiples interactions entre êtres vivants, essayant de concilier bien être, équité, et développement économique dans le respect d'un cadre naturel. Notre travail, conjugué à celui d'autres acteurs de la ville, participe à l'élaboration de la ville durable, c'est-à-dire une ville sobre dans l'utilisation des ressources, attractive, performante et résiliente, par ses différents projets dans le monde. Les objectifs pour atteindre ce but impliquent un aménagement du territoire particulier : ce qui est préconisé dans des plans, ou dans des chartes doit être transformé en des actions tangibles.

Une ville écologique c'est une ville responsable. Aujourd'hui plus aucun espace urbain ne peut s'exonérer davantage de sa responsabilité dans les dégradations de la planète. Nos aménagements, à leur échelle locale tentent au mieux de respecter les critères établis de durabilité, et dans une démarche partagée, d'avoir une action globale. Pour reprendre la définition établie par la commission Brundtland (1987) de durabilité, nos projets doivent répondre à nos besoins contemporains, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Des indicateurs permettent d'évaluer la durabilité des projets et leur encadrement politique et d'atteindre les objectifs généraux pour la création de villes durables.

Ils peuvent être répartis en quatre catégories :

- Qualité environnementale : protéger, préserver et assurer un accès équitable aux ressources naturelles,
- Stratégie de développement : penser globalement et inclure les projets dans les planning territoriaux,
- Mobilités : faciliter tous les types de transport, les connexions et la qualité urbaine,
- Qualité de vie : améliorer le bien être et la santé des citoyens, permettre l'installation de nouveaux usages.

De nombreux projets réalisés par l'agence DVA en France et à l'étranger, respectent ces critères et participent à la construction de villes plus durables. Chacune des démarches développées par l'agence DVA est unique, car elle est faite sur mesure à la ville. Les projets en Chine et surtout en Russie illustrent bien la démarche écologique mise en place par l'agence dans l'élaboration des projets de paysage.

On peut citer également :

1. les projets du centre d'accueil du Château de Chantilly,
2. les aménagements urbains de la rivière Qinhai à Nanjing,
3. le projet de reconversion du site Olympique de Sotchi en Russie,
4. l'avenue de Pukou et les jardins de la forêt à Nanjing,
5. la liaison urbaine à Issy-les-Moulineaux, ou encore les aménagements paysagers du tramway de Douai.



1. L'accueil du public dans un site patrimonial, Domaine de Chantilly (60), France — 1995 – 2015



2. les aménagements urbains de la rivière Qinhai à Nanjing — 2014 - 2016



3. Reconversion du site des J.O. de Sochi, Russie — 2015



4. Les jardins de la forêt, Pukou road, Nanjing, Chine — 2009-2013



5. La question de la mobilité urbaine : le cas des escaliers mécaniques, Issy les Moulineaux (92) France — 2013-2015